

BLEUS DE TRAVAIL



Un bleu de travail, pour quoi faire ?

Le rôle premier du bleu de travail était de protéger le travailleur des risques identifiés dans son secteur d'activité. Les raisons de le porter étaient multiples et permettaient de travailler dans de bonnes conditions :

- Sécurité : les travailleurs étaient protégés contre les blessures éventuelles. Un professionnel du bâtiment évitait ainsi les salissures, les éclaboussures, les intempéries. Plus tard, le vêtement de travail s'est imposé dans de nombreux domaines : les métiers de la santé se protégeaient contre les microbes ; les métiers de bouche contre le froid et le chaud.
- Praticité et fonctionnalités : la tenue est composée de nombreuses poches et représente un vrai gain de temps pour s'habiller.
- Propreté et hygiène : le travailleur pouvait protéger sa tenue personnelle tout en portant un vêtement propre, sain et peu salissant.
- Uniformité de l'équipe : une tenue commune à tous les salariés d'une entreprise pour améliorer le sentiment d'appartenance.

Qui est concerné par le port d'un bleu de travail ?

D'abord porté dans les métiers de l'industrie et les ateliers de mécanique général, ce vêtement de travail s'est très vite généralisé.

Du bleu de travail, à la tenue professionnelle d'aujourd'hui

De nos jours, le vêtement professionnel ainsi que les équipements de protection individuelle représentent toujours un enjeu de taille, tant au niveau humain qu'au niveau économique. Aujourd'hui les fabricants de vêtements de travail proposent des produits qui s'adaptent à chaque secteur d'activités en fonction des contraintes spécifiques à chaque domaine et en respectant les règles de confort, résistance et design.